

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 067369

Optique *117595* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *2114* Société : *R.A.M*

Actif Pensionné(e)

Autre : *RETRAITE*

Nom & Prénom : *ACTHIR ABDELGHANI*

Date de naissance : *21/01/1953*

Adresse : *13 RUE MOUSSA AL AVOURI ETAGE 04 BOUGZALE QASA*

Tél. : *06 73 99 00 25* Total des frais engagés : *13 463 H* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Nadia BENNANI
Ophtalmologiste
61, Avenue Moulay Hassan, 2^e Etage
Casablanca - E-mail : diana.bennani@gmail.com
Tél. : 05 22 20 98 59 / 06 64 77 37 67

Date de consultation : *31/05/2022*

Nom et prénom du malade : *M. ACTHIR Abdellah* Age : *69*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Affection Oculaire*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

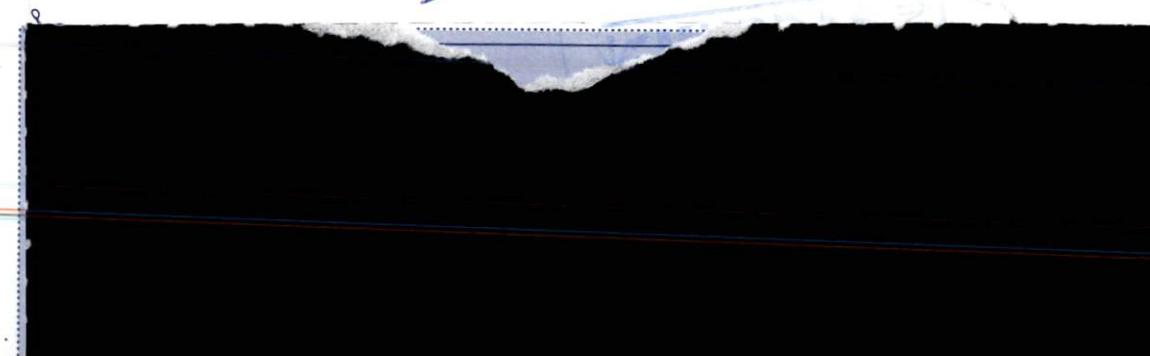
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *QASA*

Signature de l'adhérent(e) : *Anis*

Le : *31/05/2022*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/05/2022	CS		300-	<i>Diana BENNANI Ophtalmologiste Avenue Moulay Hassan 1^{er}, 2^e Etage Tél: 0522 2220 98 59 / 06 64 773 67</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie A.H Baya 43, Bd de Bougiba Tél: 02 22 35 82 Fax: 02 22 04 639</i>	31-05-2022	260,00
	2022	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire d'analyses médicales du Phare Av Dr Med Sijelmassa Rés Lalla Khaddouj Casablanca Tél: 0522 203236 Fax: 0522 203236</i>	01/04/22	<i>Laboratoire d'analyses médicales du Phare Av Dr Med Sijelmassa Rés Lalla Khaddouj Casablanca Tél: 0522 203236 Fax: 0522 203236</i>	386,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

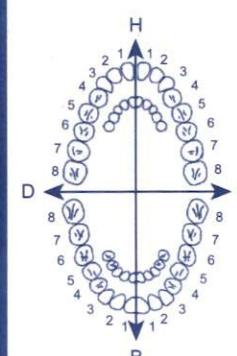
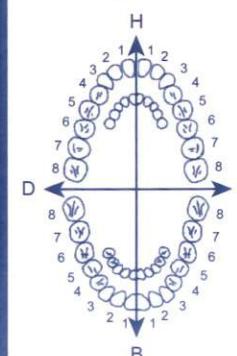
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>Laboratoire d'analyses médicales du Phare Av Dr Med Sijelmassa Rés Lalla Khaddouj Casablanca Tél: 0522 203236 Fax: 0522 203236</i>						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B	Montants des Soins
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Date du devis
				Date de l'Execution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nadia BENNANI

Ophtalmologiste



Maladies et Chirurgie des Yeux
Diplômée de la Faculté
de Médecine de Paris

الدكتورة نادية بناني

أمراض العيون

خريجة كلية الطب بباريس
أمراض و جراحة العيون

Casablanca, le **31 mai 2022**

Mr. ACHIR Abdelghani



HYFRESH

1 goutte 2 à 4 fois par jour, dans les deux yeux
2 flacons

$$130,00 \times 2 = 260,00$$



Pharmacie AL FARABI
LAHBABI Amina
45, Bd de Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22.27.35.82
TP: 35601098 - ICE: 001654187000019
INPE 092004639

Dr. Nadia BENNANI
Ophtalmologiste
61, Avenue Moulay Hassan 1er - 2 ème Etage
Casablanca - E-mail: diana.bennani@gmail.com
Tel : 05 22 20 98 59 / 06 64 77 37 67

Dr. Nadia BENNANI

Ophtalmologiste

Maladies et Chirurgie des Yeux

Diplômée de la Faculté
de Médecine de Paris



الدكتورة نادية بناني

أمراض العيون

خريجة كلية الطب بباريس

أمراض و جراحة العيون

Casablanca, le **31 mai 2022**

MR. ACHIR ABDELGHANI

Analyses :

NFS

Glycémie à jeun

Créatinine

Urée

TP - TCK

**Laboratoire d'analyses
médicales du Phare**
Av. Dr Med Suleimassi.
Rés Lalla Khadidja, Casablanca
Tél : 0522 208236. Fax : 0522 201322

Dr. Nadia BENNANI
Ophtalmologiste
61 Avenue Moulay Hassan 1er, 2 ème Etage
Casablanca - E-mail : cenna.bennani@gmail.com
Tél : 05 22 20 98 59 / 06 64 77 37 67

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040
I.F. : 40530035
CNSS : 7700447
ICE : 001649183000006
INPE : 093060473

Casablanca le 1 juin 2022

Mr ACHIR ABDELGHANI

FACTURE N°	2067
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine Micros -----	B	80	
Taux de Prothrombine TP non traité -----	B	40	
Temps de céphaline active -----	B	40	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Urée -----	B	30	
CKD EPI (DFG H) -----	B	50	Total : B 270

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	386,80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cent Quatre vingt Six Dirhams et Quatre vingt Centimes

Laboratoire d'analyses
médicales du Phare
Av Dr Med Sijelmassi,
Rés Lalla Khaddouj, Casablanca
Tél : 0522 203266 - Fax : 0522 203286

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE



مختبر
التحاليلات الطبية
المنار

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 01/06/22
Edition du : 01/06/22
Dr NADIA BENNANI

Mr ACHIR ABDELGHANI
Né (e) le : 01/01/1953
Référence : 22F16

Hématologie

NUMERATION GLOBULAIRE

(XP300, Sysmex)

			Normales	Antériorités
			(Homme Adulte)	
				24/12/2021
HEMATIES ----- :	5,11	M/mm ³	4,1 - 6	4,86
Hémoglobine ----- :	14,8	g/100 ml	14 - 17	14,5
Hématocrite ----- :	45	%	40 - 50	43
Volume globulaire VGM ----- :	88	μ3	80 - 95	89
Charge TGMH ----- :	29	pg	27 - 32	30
Concentration CCMH ----- :	33	g/100 ml	31 - 37	34
LEUCOCYTES ----- :	7 900	/mm ³	3500 - 10000	7600
Neutrophiles ----- :	49	%	2000 - 7500	4332
Eosinophiles ----- :	2	%	< 500	152
Basophiles ----- :	0	%	< 100	0
Lymphocytes ----- :	40	%	1500 - 4000	2660
Monocytes ----- :	9	%	< 1000	456
PLAQUETTES ----- :	242 000	/mm ³	130000 - 400000	266000

Hémostase

TAUX DE PROTHROMBINE

(Réactif : Tromborel S- Siemens / Option4 BioMérieux)

			Normales	Antériorités
Temps de Quick ----- :	11,6	sec		11,0
TP ----- :	90	%	70 - 100	100

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVEE

(Réactif Actin FS - Siemens / Option 4 Biomérieux)

Temps du malade (M) ----- :	30	sec	
Temps du témoin (T) ----- :	30	sec	
(N < TCA (T) + 8 secondes)			30

LABORATOIRE DU PHARE
Dr. Kaoutar MOUMILE
Biogiste
M. Sijelmassi Rdc. Lalla Khaddouj
Tél. 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 1/2

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma

**LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES
DU PHARE**



**مختبر
التحاليلات الطبية
المنار**

Dr Kaoutar MOUMILE

Pharmacien Biogiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 01/06/22

Edition du : 01/06/22

Dr NADIA BENNANI

Mr ACHIR ABDELGHANI

Né (e) le : 01/01/1953

Référence : 22F16

Biochimie

	Normales	Antériorités		
Glycémie à jeun ----- (Hexokinase, Cobas c111, Roche)	0,99 5,49	g/l mmol/l	0,7 - 1,1	1,27
Urée ----- (Uréase GDH, Cobas c111, Roche)	0,25 4,17	g/l mmol/l	0,1 - 0,5	0,26
DEBIT DE FILTRATION GLOMERULAIRE				
Créatinine sérique ----- (Enzymatique- IDMS, Cobas c111, Roche)	9,6 85	mg/l μ mol/l	6,7 - 11,7	8,5
Débit de filtration glomérulaire estimé----- (Formule CKD-EPI)	93	ml/mn/1,73 m ²	> 60	

DEBIT DE FILTRATION GLOMERULAIRE

Créatinine sérique ----- (Enzymatique- IDMS, Cobas c111, Roche)	9,6 85	mg/l μ mol/l	6,7 - 11,7	8,5
--	-----------	---------------------	------------	-----

Débit de filtration glomérulaire estimé-----
(Formule CKD-EPI)

(Interprétation avec précaution si patient de type non caucasien, si masse musculaire faible ou élevée,
si dénutrition ou alimentation pauvre en protéines animales, après 75 ans. HAS, Juillet 2012),

LABORATOIRE DU PHARE
Dr. Kaoutar MOUMILE
Biogiste Médicale
Av. M. Sijelmassi 104, Lalla Khaddouj
Casablanca
Tél: 0522 20 32 36 - Fax: 0522 20 32 86

Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 2/2

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

F-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma